Procès Verbal
Conseil Municipal du 10/01/2023

Etaient présents à la séance :

Stéphane LE DOARÉ, Eric LE GUEN, Caroline CHOLET, Bernard LE FLOC'H, Viviane GUÉGUEN, Laurent MOTREFF, Marie-Pierre LAGADIC, Jacques TANGUY, Mireille MORVEZEN, Jean-Luc RICHARD, Marc DEFACQ, Michelle DIONISI, Valérie DREAU, Patricia WILLIEME, Fabienne HELIAS, David DURAND, Olivier ANSQUER, Sophie COSSEC, Thibaut SCHOCK, Bernard LEMARIÉ, Frédéric LE LOC'H, Yves CANEVET, Janick MORICEAU, Laurent CAVALOC

Absents excusés ayant donné procuration :

Annie BRAULT a donné procuration à Mireille MORVEZEN
Yann HIRIART à donné procuration Stéphane LE DOARÉ
Marie BEAUSSART a donné procuration Sophie LE COSSEC
Jean-Marie LACHIVERT a donné procuration à Frédéric LE LOC'H

Absents :

Gérard CRÉDOU

- Après avoir procédé à l'appel des présents, Stéphane LE DOARÉ, président de séance, constate que le quorum est atteint. Le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer

Monsieur LE MAIRE « Tout d'abord, meilleurs vœux à tous et toutes, malgré le contexte, je vous souhaite une bonne année 2023. On va essayer de la passer le mieux possible. Et surtout une bonne santé.
Je vous rappelle que la cérémonie des vœux aura lieu au Triskell, jeudi à 19 h. J'espère que tout le monde sera présent. Nous allons pouvoir renouer avec cette tradition qui était tant attendue, tous les ans sur la commune »

Désignation du secrétaire de séance

Aux termes de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, « au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations ».

- **Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Monsieur Thibaut SCHOCK pour remplir les fonctions de secrétaire pour cette séance du Conseil Municipal.**

INTERCOMMUNALITE

1. Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud 2021

Annexe 1, 2, 3, 4

Il résulte des dispositions réglementaires du Code général des collectivités territoriales (5211-39) que les présidents des communautés de communes doivent transmettre chaque année au maire de chaque commune membre, le rapport d'activité.

Ces dispositions ont pour but d'informer le conseil municipal dans un souci de transparence.

C'est dans ce cadre que le rapport d'activité 2021 de la CCPBS est présenté au Conseil municipal.

Monsieur LE MAIRE « Ce conseil est entièrement dédié au Rapport Communautaire. Nous faisons avec Sandrine BEDART et Eric JOUSSEAUME, le tour des 12 communes pour présenter le rapport car il y a de nombreux nouveaux conseillers municipaux dans les communes.
Avant, cela ne se faisait pas ainsi mais on a estimé que c'était important d'expliquer le rapport 2021.
Il est important d'avoir une acculturation de toutes les compétences communautaires exercées.
Pour le rapport 2022, on invitera l'ensemble des conseils municipaux au Triskell ou Cap Caval car tous auront eu les informations de base sur le sujet.
Là, nous allons devant chaque conseil. En 2022, cela permettra à tous les membres des Conseils de se connaître et de créer des liens.

Le rapport d'activité est obligatoire, c'est un outil d'évaluation et de transparence sur l'activité de la CCPBS. Cela permet d'échanger avec les conseillers municipaux qui ne sont pas tous conseillers communautaires.

En 2021 : le fait marquant est la continuité du service public malgré la pandémie. Le virus est toujours présent mais moins virulent.
2021, c'est aussi la prise de compétence mobilité et le début du travail sur le projet de territoire qui a été voté au conseil communautaire de décembre dernier.

Le Pays bigouden sud, c'est 12 communes, c'est la communauté de communes la plus littorale du Finistère car il y a 11 communes littorales sur les 12.
167 km2 1er port de pêche français à ce jour.
Nous avons 4 places portuaires : Le Guilvinec, Loctudy, Penmarc'h et Plobannalec.
Le préfet était hier aux vœux du Guilvinec et il viendra exposer le PRI.
C'est 120 km de côtes, 25 équipements communautaires : stade bigouden, aquasud, les déchetteries…
38 552 habitants en 2021 dont 41% ont plus de 60 ans.
30 105 logements et l'obtention du label Ramsar, le 1er du Finistère.
Le conseil communautaire, c'est 45 élus, 7 conseils, 11 bureaux, 40 commissions. On a pris 29 arrêtés communautaires, 166 délibérations en conseils et 96 en bureaux.
Je vais laisser Eric présenter les ressources humaines »

Monsieur JOUSSEAUME « Bonsoir à tous, je vous présente également tous mes vœux pour 2023. On va parler des ressources humaines car pour faire fonctionner une communauté de communes, il faut des agents efficaces et organisés.
Le fil conducteur, c'est que les agents aient de bonnes conditions de travail. Les conditions de travail sont au cœur de la politique RH.
Quelques chiffres clés pour aller à l'essentiel :

- *157 agents*
- *44 ans en moyenne d'âge*
- *40 % de femmes pour 60 % d'hommes*

Notre politique RH a pour but de les motiver et qu'ils aient de bonnes conditions de travail. On a un très faible turn-over, donc nous devons bien œuvrer car il trouve la satisfaction à travailler à la communauté de communes.
A chaque départ d'un agent, on propose aux agents ayant un temps non complet d'augmenter leur temps de travail, l'aménagement du temps de travail pour les mères qui travaillent, la mise en place du télétravail avec 2 jours par semaine depuis 2019.
Une politique RH qui prend en compte les contraintes familiales.
Il y a un outil RH qui a été mis en place et qui permet de mieux gérer les récupérations et les temps de travail des agents.
Au niveau de l'égalité : hommes-femmes : les écarts de salaire entre hommes et femmes sont très faibles et il a été constaté qu'il n'existe pas de discriminations entre hommes et femmes tant sur la rémunération que la formation.
Au niveau de l'accueil des étudiants, il y a eu 45 étudiants accueillis du niveau 3ème au niveau bac+4.
On a la chance d'avoir des agents motivés, qui sont fidèles à la collectivité. »

Monsieur LE MAIRE « Pour certains territoires, la communauté de communes est vécue comme une structure supra qui décide ou impose des choses, ce qui n'est pas notre cas. Notre volonté est d'expliquer, et le 1er Vice Président est le maire d'une commune avec 10 fois moins d'habitant que la commune du président.
Ce qui veut dire que tout le monde compte même si on a un seul représentant.

La communauté de communes c'est un pot commun dans lequel les 12 communes ont décidé de mutualiser un certain nombre de compétences soit de façon obligatoire ou décidé par territoire.
Ce sentiment d'appartenance est important. Et je le dis dans tous les conseils municipaux, vous êtes les ambassadeurs de la communauté de communes.
Les compétences : déchets, urbanisme, tourisme, sont des compétences mutualisées et que nous continuons d'exercer collectivement.
Sur 300 conseillers dans toutes les communes, 45 siègent à la communauté de communes : Pont l'Abbé a 10 représentants quand l'Ile Tudy, Tréguénec et St Jean n'en n'ont qu'un. Tréméoc en a 2.
A 12, on se connait. Sur Dinan, ils sont 65 communes, 92 conseillers communautaires ; ils ne se connaissent pas.
Le pays bigouden sud est une terre de projet et nous avons souhaité, dès le début du mandat, créer un projet de territoire.
Le maire fait un projet dans sa commune pour être élu mais pas un projet pour la communauté de communes.
Le résultat des élections sur les communes organise ensuite la composition de la communauté de communes avec des personnes qui n'avaient par forcément prévues de travailler ensemble.
On a décidé de construire un projet de territoire, on a mis en place la Foire Exposition en 2021, en 2022 : on a affiné notre projet. On a eu 600 contributions des habitants : on a eu des ateliers de travail.
3 ambitions ont été fixées :

- *La transition écologique et la préservation des équilibres environnementaux*
- *L'attractivité économique*
- *La cohésion sociale*

Un document va être édité dans quelques semaines pour expliquer ce projet de territoire avec les ambitions des élus, toutes sensibilités confondues »

Monsieur LE LOC'H « Je ne sais pas si on doit dire Monsieur le Président ou Monsieur le Maire ? »

Monsieur LE MAIRE « Les 2 se disent »

Monsieur LE LOC'H « Vous nous tendez la perche en parlant du projet de territoire. En parlant de mutualisation, c'est un vieux serpent de mer.
Où en sommes-nous, d'un rapprochement entre les 2 communautés de communes.
Il y a 2 entités : le pays bigouden sud et le haut pays bigouden.
Si on voulait aller au bout de cette logique et donner du sens historique, culturel, du sens commun, on pousserait à relancer les vieilles discussions entre le haut pays bigouden et le pays bigouden sud pour enfin avoir une meilleure lisibilité pour les habitants.
Les habitants connaissent le pays bigouden et ses limites de territoires mais ils trouvent toujours original de voir ce découpage administratif jacobin d'un haut pays bigouden et d'un sud.

Monsieur le Président, où en sommes-nous d'une communauté de communes unique et cohérente ? »

Monsieur LE MAIRE « On a mutualisé beaucoup de choses : on travaille en commun avec le haut pays bigouden concernant les permis, le SIG, sur le portage des repas, on a mené un diagnostic culturel en commun dont on aura le résultat dans quelques semaines.
Pour se marier, il faut que les 2 soient d'accord et aient envie d'aller dans ce sens.
Nous, on est très ouvert sur le sujet mais je ne ressens pas la même attirance dans le haut pays bigouden.
Certains ne sont pas prêts à franchir le pas car ils ne se sentent pas vivre sur le même territoire et sont tentés de se rapprocher d'autre EPCI.
On avance donc pas beaucoup plus mais on a mutualisé beaucoup de choses.
On a fait une OPAH ensemble. Au SIOCA, on mutualise également beaucoup de choses.
On ne peut pas forcer quelqu'un qui n'est pas prêt »

Monsieur JOUSSEAUME « Pour faire le parallèle avec un mariage, ils souhaitent que l'on continue à se fréquenter, mais ils ne veulent pas se marier. Les mentalités évoluent au fur et à mesure. Il y a plus de participation. »

Monsieur LE MAIRE « On ne vas pas les brusquer, il y a un dossier que l'on porte en commun : la réserve naturelle régionale pour laquelle on partage les frais 50/50, c'est une première. Comme dit Eric, on continue à se fréquenter »

Madame MORICEAU « Je partage l'avis de Frédéric ; à 22 ce serait pas mal »

Monsieur LE MAIRE « Je pense que nous ne serons jamais 22 »

Madame MORICEAU « Ce sera peut-être 20 »

Monsieur LE MAIRE « Ce sera entre 17 et 20 »

Madame MORICEAU « Sur ce projet de territoire, tu as bien signalé l'intérêt d'avoir la contribution des bigoudens.
Ne pensez-vous pas qu'il serait intéressant de tisser un lien plus continue avec les habitants du territoire, les entreprises, les syndicats à travers un comité économique et sociale communautaire qui permettrait de mieux analyser les dossiers comme celui des déchets que l'on verra plus tard.
L'idée, c'est d'avoir une instance avec tout l'intérêt qu'il peut y avoir au niveau de la région. »

Monsieur LE MAIRE « Je ne connais pas beaucoup d'EPCI qui ont cela. On a ce type de structure à QCD qui n'est pas facile à faire vivre. Et pour l'heure, ce n'est pas d'actualité car on a d'autres dossiers importants à gérer.
Cela a nécessité beaucoup d'énergie d'aller chercher 600 contributions.

Globalement, on retrouve toujours les mêmes personnes.
Par rapport à l'économie de la pêche, régulièrement, je réunis, avec les élus en charge, l'ensemble des acteurs du secteur de façon à travailler ensemble. On est au sein du Valcor et du Cimede, on est dans des logiques de discussions. »

Monsieur CAVALOC « Vous ne serez pas étonnés de voir que je suis ravi de voir nos concitoyens car je préfère le terme concitoyens que administrés. Administrés, c'est un peu « old school ».
Vous parliez du mode de scrutin et je sais que je suis très minoritaire. L'esprit de noël n'est pas encore loin et je dirais : comme je suis modéré parfois et constructif souvent. Vous disiez, on a associé les habitants au projet de territoire. Je m'en satisfais parce que les horaires des réunions ne sont pas toujours adaptés pour les concitoyens qui travaillent.
C'est ce qui permet de faire rentrer plus de démocratie dans les communautés de communes et j'ai l'impression qu'elles en ont besoin.
Et la communauté de communes du pays bigouden sud, je pense qu'elle en a besoin et c'est important que les concitoyens s'en saisissent.
En fait, cette particularité dans les communautés de communes, c'est qu'on fait l'élection avant et le projet après.
C'est cela qui est étonnant car les communautés de communes ont de plus en plus de pouvoir.
Les communautés de communes pourront acquérir un degré de maturité quand elles accepteront que dans leurs conseils, il y ait des personnes qui pensent différemment. C'est ça la démocratie.
Effectivement, c'est important de rapprocher les communes et de faire qu'elles se fédèrent sur des projets plus que sur des tailles de communes. Car parfois la commune centre peut prendre le dessus.
Dans les faits, on avancera quand les projets seront aussi politiques. Parfois ils sont peut-être clivants, ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas faire des choses ensemble.
La réalité c'est qu'il y a de la démocratie dans la composition initiale mais je me suis rendu compte très rapidement dès le 1er conseil : on est dans l'intercommunalité mais l'esprit communautaire est plus flou.
Ça fait des années qu'on dit qu'il y aura un esprit communautaire mais on s'aperçoit que cet esprit à tendance à se fissurer parfois comme sur certains sujets comme l'assainissement par exemple.
Tant mieux que nous ayons ce projet de territoire avec ces axes où tout le monde pourra apporter sa pierre.
Il y a des sujets sur lesquels il va falloir avancer comme celui du logement.
Il y a un moment où il faudra se mobiliser avec un peu plus de forces même si des choses sont dites ou faites déjà. Il faudra trouver de la cohérence politique même si ce n'est pas propre à notre territoire.
J'ai vu dans la presse des propositions sur le logement mais je pense que nous allons très vite toucher les limites de la coopération entre les communes. Il va falloir passer à d'autres solutions si on veut que la population puisse continuer à vivre au pays.

Nous trouverons peut-être prochainement plus d'équilibre dans l'exécutif de la communauté de communes, j'y serais attentif car c'est dans la diversité des points de vue qu'on avance.
On m'avait dit, tu verras, la communauté de communes ce sont des consensus.
Mais avant d'avoir des consensus, il faut des compromis, et des discussions sur des priorités.
Voilà comment j'espère, que les communautés de communes deviendront des outils au service des politiques publiques et qu'on avancera. »

Monsieur LE MAIRE « A t'entendre, on ne vit pas dans la même communauté de communes. Pour y être presque tous les jours, il y a du débat, du dialogue entre les élus et les vices-présidents.
Je ne suis donc pas d'accord avec toi.
Eric est 98 % du temps avec moi et les positions ne sont pas arrêtés, on dialogue. Que l'on représente 300 habitants ou 3 000, au conseil des maires, la voix compte autant.
Je ne partage pas cette vision et au contraire, notre communauté de communes a pris un nouvel élan, un nouvel envol.
90% des sujets sont votés à la majorité. Et il y a toujours 1 ou 2 sujets qui fâchent et qui font que nous ne sommes pas d'accord : les impôts, la fiscalité.
Pour le logement, on essaie de voir avec les bailleurs comment on va pouvoir répondre au mieux aux besoins »

Monsieur JOUSSEAUME « Il y a des sujets qui montrent que la solidarité et la discussion a été nécessaire comme par exemple la mise en place du PLUIH qui montre qu'il faillait un certain niveau de confiance entre les communes pour avancer.
Quand on voit la discussion qui a eu lieu pour gérer les gens du voyage, je trouve que là c'est une preuve de solidarité, de discussion car si il y a bien un sujet sensible, c'est celui-là.
Au lieu de rester sur une position purement dogmatique et réglementaire que l'on aurait pu avoir. On a regardé les dépenses sur 3 ans et on reverse le montant, c'est très simple mais on se retrouve ensuite avec des situations injustes.
On a réussi grâce à la discussion et aux échanges à faire évoluer les choses.
On a bien avancé, mais on a encore une marge de progression. Par contre, je ne suis pas d'accord avec le terme clivant, il ne faut pas être clivant, au contraire, nous ne sommes pas clivants »

Monsieur LE MAIRE « Le rôle du président c'est de fédérer car quand une commune a un genou à terre, c'est toute la collectivité qui a un genou à terre. »
Monsieur CAVALOC « Je ne suis pas du tout surpris que tu sois d'accord avec le président. J'avais cru comprendre que vous formiez un binôme et pas parce que c'était la grande ville de Pont l'Abbé. Je ne suis pas surpris car nous avons déjà eu cette discussion. Je n'ai pas dit qu'il fallait être clivant »

Monsieur JOUSSEAUME « Tu as dis clairement que nous étions clivants et tout le monde a entendu »

Monsieur CAVALOC « On ne va pas jouer sur les mots, mais ce que je pense, c'est qu'il y a des clivages et la démocratie est faite de gens qui pensent parfois des choses différentes. Vous seriez surpris du nombre de conseillers communautaires, qui, soit, s'ennuient à la communauté de communes, soit pensent qu'ils n'ont aucun pouvoir.
Je n'ai pas dit que vous aviez des idées arrêtées.
On peut avoir des idées différentes mais qui ne sont pas arrêtées.
Vous pensez que ceux sont des visions dogmatiques, je n'ai pas plus que vous, des visions dogmatiques.
J'ai des convictions, des priorités que je souhaite voir avancer et c'est le sens de ma présence ici dans ce conseil municipal et le sens de ma présence au conseil communautaire.
Je ne dois rien à tel ou tel maire ou à tel ou tel collègue.
A la limite, ça ne m'intéresse pas et pourtant, ça ne m'empêche pas de vous appréciez les uns et les autres.
Mon point de vue n'est pas personnel, je ne cherche pas à cliver, les clivages existent.
Et je sais que vous n'avez pas les idées arrêtées et que vous n'avez pas les cartes dans les mêmes familles politiques.
Reconnaissons quand même que la communauté de communes est un peu à droite. Vous êtes d'accord sur l'essentiel et il vous arrive de faire des conférences de presse pour soutenir les mêmes candidats.
Parfois, de clivages et de discussions, il peut sortir des choses intéressantes et des priorités qui sont autre chose que du consensus.
Vous avez le droit de ne pas être d'accord avec moi. »

Monsieur JOUSSEAUME « Parfois, je suis un peu ébahi par ce genre de propos. Je ne suis pas là pour faire de la politique politicienne. J'essaie juste d'apporter ma pierre à l'édifice et j'essaie juste qu'une communauté de personnes et de compétences, quelque soit leur couleur politique, se mettent d'accord sur un objectif à atteindre.
A partir du moment où on a fixé un objectif, il y a plusieurs façons de l'aborder.
Certains peuvent y voir des positionnements politiques, mais, moi, ce que je vois, c'est l'efficacité, c'est le fait que les actions que l'on met en place ont des objectifs précis pour les conditions de vie sur le territoire qui fassent que chacun soit bien sur ce territoire.
Alors, c'est peut-être naïf, mais c'est sincère.
Alors, si c'est croire que les actions menées sont là pour obtenir les grâces des uns et des autres, ce n'est pas du tout cela et dire cela n'a aucun sens. »

Monsieur LE LOC'H « Je ne sais pas ce que c'est que la politique politicienne. Ici, je ne vois personne faire de la politique politicienne.
Sincèrement, à Pont l'Abbé, on ne fait pas cela. Peut-être que certains le font à la communauté de communes »

Monsieur JOUSSEAUME « Par contre, le positionnement à droite de la communauté de communes, ce n'est pas du positionnement politique »

Monsieur LE LOC'H « C'est un secret de polichinel. C'est aberrant que le projet communautaire se décide après les élections.
Il faudrait que l'ensemble des élus puisse porter un projet au moment des élections et que les habitants puissent connaître ce projet avant les élections. Ce n'est pas cohérent mais vous n'êtes pas responsables de cette situation mais on peu quand même le dire et on espère un jour pouvoir se prononcer sur un projet au moment où il s'agit de choisir ses représentants. »

Monsieur le MAIRE « Les clefs ne sont pas dans nos mains. La seule différence c'est que ce projet de territoire s'étend jusqu'à 2030. Il y a des choses qui iront au-delà du mandat. On était un des derniers EPCI à ne pas avoir de projet de territoire.
Un maximum d'élus se retrouvent pour répondre à un certain nombre de problématiques.
Je prends note de vos remarques sur le côté partisan mais je me répète, il y a des communes de gauche, il y a des communes de droite.
Ce que j'apprécie, c'est que ce qui doit nous guider, c'est l'intérêt général et comment on y arrive.
On eu des mandats où on a stagné. Quant à dire que certains élus s'ennuient, c'est dommage car il y a beaucoup de thématiques et de sujets et il y a de quoi participer.
On va avancer.

Concernant la communication c'est le maire de Tréguennec, Stéphane MOREL qui a en charge cette délégation. Nous avons 3 sites internet, 18 500 abonnés, 19 vidéos ont été publiées sur youtube. On est la communauté de communes la plus suivie.
On avait candidaté en 2019 pour être le site olympique pour le surf à la Torche, on est arrivé 2ème.
On a mis en place « pensons à demain, consommons bigouden » : il faut remercier les agents car cela s'est monté entre un vendredi soir et un lundi matin et tout le monde à travaillé le week-end pour mettre en place cette communication.
A l'échelle du territoire, on a mis en place cette communication avec les commerçants.
On a retravaillé sur la refonte du logo de la communauté de communes et les habitants ont voté pour choisir parmi 3 propositions.
La refonte du magazine est en train d'être achevée ainsi que le site.
Il faut moderniser et remettre au goût du jour.
On va passer aux Finances, Eric. »

Monsieur JOUSSEAUME « C'est vrai que lorsque je présente les comptes administratifs, il y a une partie de l'auditoire qui s'ennuie.
C'est une succession de chiffres qui n'est pas forcément parlant.
En 2021 : il y a eu 24 millions de recettes de fonctionnement dont 19 millions de recettes fiscales.
Un budget de fonctionnement de 21 millions. Une dette qui s'élève à 2 068 520 €, ce qui traduit un endettement assez faible.
On a des finances qui sont assez saines. On a des budgets annexes sur lesquels il faut avoir une certaine vigilance.

Sur le budget assainissement, il faut que l'on ait une certaine vigilance car il y a des investissements à réaliser.
Et quand on parle de 860 000 € pour le tourisme, il y a des recettes versées avec la taxe de séjour et c'est largement inférieur.
On aura l'occasion de revenir sur ces montants d'investissements quand on abordera les déchets, eau et assainissement. »

Monsieur LE MAIRE « Concernant le tourisme, on a 600 000 € de taxe de séjour »

Monsieur JOUSSEAUME « La collecte de la taxe de séjour a considérablement augmenté. On est passé de 250 000 € à plus de 600 000 €. En se fédérant, on peut être plus efficient. »

Monsieur CANEVET « Il y a eu un audit au niveau de la com-com : est-ce que vous avez des informations à nous donner ? »

Monsieur LE MAIRE « Pas ce soir, et là on est sur le rapport d'activité 2021. Je ne peux pas te donner l'activité 2023.
Aucun président n'a fait le tour des conseils municipaux pour présenter le rapport d'activité et surtout expliquer.
Depuis 2015/2016, il y a eu un nombre important de transfert de compétences.
Il était bon, que l'on prenne ce temps. On est un EPCI très peu endetté.
On a aussi des carences sur le territoire en équipement.
On va essayer de palier à ces carences en se mutualisant afin de résoudre ce problème.

En terme d'économie, cette compétence était assurée par Christine ZAMUNER jusqu'au 31 décembre. Je souligne son investissement pendant 25 ans et son travail. Elle a fait le choix de prendre sa retraite de la vie politique après avoir beaucoup donner.
Dans les semaines qui viennent, un ou une remplaçante seront à élire.
10 500 emplois dont 3 500 dans le tourisme, 2 300 dans la pêche directe ou indirecte.
On est la communauté de communes qui a le plus fort taux d'artisanat par nombre d'habitants dans le Finistère.
Ce qui nous posent questions, car les artisans arrivent à un âge de transfert de leur activité, si toutefois, ils trouvent des repreneurs.
Dans le bâtiment, il y a une très forte demande sur le territoire.
Tous les ans, nous versons une subvention de 315 000 € aux ports de pêche, au Syndicat mixte, je rappelle que le siège social est à Pont l'Abbé.
70 entreprises ont été reçues et accompagnées en 2021.
10 zones d'activités qui sont arrivées à saturation, on a presque plus de foncier disponible.
On travaille à essayer d'acquérir des terrains, mais ce n'est pas simple.
On a 2 300 places sur les ports de plaisance. Après le pays fouesnantais, on est ceux qui avons le plus de places.

On a accompagné les entreprises dans le plan rebond post-covid, on a fait du lien avec les aides de l'état. On a accompagné la reprise du commerce de Tréméoc, c'est un commerce communautaire et c'est le seul sur notre territoire.
On a un partenariat sur le territoire avec pôle emploi, la mission locale, actif, cap emploi, les représentants de la pêche…Cela permet de mettre en relation ceux qui veulent se réinsérer et ceux qui cherchent des salariés.
On a un projet pour la maison France-Services.
On a revu la politique de développement économique avec la Région.
On a rétabli notre droit de préemption dans les zones d'activités pour favoriser l'installation économique.
On travaille sur la requalification de certains sites comme par exemple celui du portage de repas qui a déménagé à Kerist et nous allons louer nos espaces pour des entreprises qui n'ont pas forcément la possibilité de s'installer en pleine propriété.
On est un acteur majeur dans l'animation de la stratégie maritime cornouaillaise. On est la délégation qui a la plus de représentant à la SMPP, la vice-présidente étant la maire de Treffiagat, Nathalie TANNEAU. »

Monsieur TANGUY « Je voudrais parler des aides que l'état promet pour la pêche de notre territoire. Je dois dire, cela ne m'a pas rassuré.
Quant on connait l'importance de la pêche chez nous, et tous les effets sur nos familles qui comptent parmi leurs membres, un marin, envoie ses enfants à l'école, et fait ses courses. Cela va bien au-delà de la filière maritime.
On ne sait toujours pas combien de bateaux vont être cassés mais je crains les conséquences en cascade.
On parle d'aides, de reconversion, de restructuration. Dans ce type de plan qui ravagent un secteur, cela m'inquiète car la pêche c'est 12 mois de revenus alors que le tourisme c'est 3 mois de revenus.
Même si l'on veut développer le tourisme au-delà des 3 mois, ce n'est pas évident.
Les bateaux ramènent tous les jours du travail et du poisson.
L'impression que ça m'a donné hier, c'est que le préfet va nous amputer une partie de notre jambe saine qui est la pêche et qu'ils vont faire de beaux pansements sur cette jambe.
Tout cela pour éviter une gangraine.
Je ne suis pas sûr que ces plans soient maintenus dans les temps et qu'ils soient efficaces. »

Monsieur LE MAIRE « Je n'ai pas pu entendre les propos du préfet car j'étais aux vœux de l'Ile Tudy avant d'être au Guilvinec et il avait fini son discours.
Je partage en partie ce que tu dis. On a eu un échange avec le secrétaire d'état à la mer et je lui ai donné ma vision des choses.
On part du Brexit : les anglais ferment leurs eaux internationales à la pêche française, ça devait concerner les ports de Boulogne, de la Manche et finalement, on va se retrouver en pays bigouden à payer un des plus lourd tribu.
Je trouve donc cela scandaleux comment ce PAI a été finalement amené. Et mon autre soucis, c'est que c'est un plan volontaire décidé avec des acteurs locaux. On ne peut refaire un bateau

détruit qu'après 5 ans. Les jeunes qui veulent acheter un bateau, on ne va pas leur vendre 300 000 € car un jeune qui doit l'acheter puis remettre en état doit le faire avec 600 000 €.
C'est tout le pays bigouden qui va subir ce plan de retrait. Aujourd'hui, je n'ai pas de chiffres exacts.
J'ai rencontré la profession, il y a ceux qui disent que c'est catastrophique et d'autres qui disent, pour payer les factures, il faut casser le bateau.
J'aurais préféré un plan d'aide à la rénovation de la flotille. Car les bateaux qui ont 35 ans, ils étaient conçus pour en faire 20 en mer.
Qu'on les cassent mais qu'on en fasse d'autres, moins énergivores, plus confortables car il y a aussi les conditions de vie à bord avec des jeunes marins qui veulent avoir du confort à bord.
Quand vous partez à la quinzaine, il y a des bateaux qui sont plus confortables.
Et la vie de l'équipage est meilleure, mais ce n'est pas le choix fait par le gouvernement et on est au bout, on va se prendre une déferlante en pleine face.
C'est comme si dans le nord, on fermait les usines de fabrication de voiture parce que le gasoil est trop cher. »

Monsieur TANGUY « Concernant un plan de rénovation de la flotte, je suis d'accord avec cette idée. Bien entendu, le gouvernement n'a pas été capable de négocier sérieusement le Brexit. Il a bradé les intérêts de la flotte.
Des positions faibles que nous avons souvent eu devant les anglais et au lieu de soutenir la pêche française, on vient casser nos outils de production alors que l'on devrait parler de développer les outils de production.
C'est franchement inadmissible. On a besoin de la pêche.
On a investi dans nos criées. Si nos criées ne sont plus alimentées par nos chalutiers, ça posera un problème structurel sur la pérennité de nos criées. Tous les investissements réalisés risquent d'être perdus.
C'est comme si on fermait une usine de 1 000 emplois sur un territoire comme le nôtre et encore on ne sait pas combien de bateaux vont être cassés. »

Madame MORICEAU « Au parlement européen, pour la pêche, c'est un breton qui nous représente »

Monsieur LE MAIRE « C'est un Finistérien mais on ne le voit pas beaucoup sur les ports de pêche actuellement »

Monsieur LE LOC'H « Je croyais que nous ne faisions pas de politique »

Monsieur LE MAIRE « On présente effectivement le rapport d'activité »

Madame MORICEAU « Effectivement, il y a de quoi être très fortement inquiet car sur certains ports on était déjà en limite de tonnage pour faire fonctionner la filière car il faut un certain volume.
Si on casse une partie de la flotte, c'est l'ensemble du système qui ne peut plus fonctionner.

Toutes les entreprises qui travaillent autour de la pêche : le mareillage, le transport, l'emballage, l'entretien des bateaux ne seront pas aidées.
Ce sont les coûts énergétiques qui ont cassé la filière aussi . »

Monsieur LE MAIRE « On en est là, à cause du Brexit. Le Brexit a généré le PAI. Le problème énergétique existait avant.
Dans le prochain bulletin, il y a Jean-Baptise GOULARD qui est un jeune armateur qui a un bateau, le blue-ave qu'il a pensé avec son équipage. Quand on parle avec lui, ils ont fait des économies de gasoil, ils gagnent bien leur vie, ils économisent 10 tonnes de carburant par marée et du coup, ils ont de meilleures conditions de travail à bord.
Il a été décrié au départ et aujourd'hui, il a envie d'aller sur ce type de bateau.
Il m'a même dit, j'ai mis trop de puissance sur le bateau et pour le prochain, je mettrais un plus petit moteur et on fera des économies. C'est dommage qu'il n'est pas été suivi car si certains avaient pris ce tournant, ils seraient moins en difficultés.
C'est eux que nous aurions dû aider.
Car si le prix de vente de la pêche est inférieur au prix du coût pour pêcher, alors, ce n'est plus possible.
Aller en mer pour perdre de l'argent, ce n'est pas possible.
On va se retrouver avec des gens au chômage qui ont un vrai savoir faire. »

Madame MORICEAU « Ce qui est intéressant, c'est de savoir ce qui est de l'emploi à temps plein et temps non complet. On a aussi beaucoup d'emploi sur la santé et l'aide à la personne.
Ça me semble un point important des caractéristiques de notre territoire vu les moyennes d'âge.
Concernant la pêche, c'est une situation alarmante et c'est la mobilisation générale qui est nécessaire.
On est dans une moyenne d'âge élevée chez les patrons de pêche donc les bateaux sont aussi plus nombreux à partir à la casse. »

Monsieur LE MAIRE « On va passer au tourisme, avec le Maire du Guilvinec, en charge de la politique du tourisme.
On a dépassé le million de nuitées cet été. Il y a beaucoup d'animations en période estivale, on a eu 135 000 visiteurs entre mai et septembre dans les offices.
On a également des relais touristiques dans 39 commerces du pays bigouden.
On a fait aussi 9 accueils hors les murs : sur les marchés, à la Torche…
Au niveau nautisme, on a 119 prestataires sur le territoire et cela ne fait que croître, particulièrement le surf.
On a créé l'observatoire du nautisme et on est le territoire d'excellence du nautisme. On est les premiers dans le Finistère. On travaille sur un plan d'action nautisme avec la région Bretagne avec 25 fiches actions.
On a créé Bigouden spot.

On a mis en place un panneau sur l'usine à galets et on a négocié avec le conservatoire du littoral pour avoir ce panneau d'interprétation pour soutenir les évènements liés au Surf entre autres, mais pas que.
On a travaillé sur la signalétique de l'accès aux plages et l'objectif est que chaque accès ait un numéro et que les secours puissent avoir un accès facilité.
Si c'est numéroté, les secours peuvent savoir de suite où vous êtes, pour gagner du temps.
On en a parlé aux vœux du Guilvinec, lors d'une marche, une personne a fait un malaise cardiaque et les pompiers ne sont pas arrivés du bon côté. Ils ont perdu de précieuses minutes.
C'est aussi pour avoir une signalétique cohérente sur tout le territoire. »

Monsieur JOUSSEAUME « Cette numérotation, il faudrait aussi l'étendre à l'Anse du Pouldon et la rivière de Pont l'Abbé. Car les problématiques de secours se situent aussi là. »

Monsieur LE MAIRE « Oui, effectivement. On a aussi travaillé sur le schéma touristique pour aider à trouver des saisonniers pour rester ouvert l'été. »

Monsieur LE LOC'H « Je crois qu'il y a aussi des partenariats avec des établissements scolaires : le BTS tourisme au Lycée Laënnec.
Je pense que vu le poids du tourisme sur le territoire, il serait bon d'engager des partenariats avec cette structure qui voit d'ailleurs ses effectifs se réduire et le pôle surf aussi. »

Monsieur LE MAIRE « On a des étudiants surf qui viennent de toute la France. Oui, effectivement, le BTS tourisme est un partenaire majeur.
On accueille un certain nombre de stagiaire. »

Concernant l'Habitat : on a traité 157 dossiers de rénovation. C'est 100 000 € d'aides et cela génère 4 millions de travaux pour nos artisans.
Pour l'aide à la production de logement locatif publics, on a donné 93 000 € pour financer 26 logements, c'est une aide à la pierre.
On a aidé 2 ménages pour 10 000 € pour des logements en Centre-Bourg très dégradés.
Ce sont des logements qui étaient en bilan thermique G ou H pour les remonter en B ou C.
L'aide au ravalement ne sera pas reconduite car c'est une aide parfois difficile à mettre en œuvre surtout dans les immeubles collectifs.
Concernant les gens du voyage, je regrette que seule la communauté du pays bigouden sud ait réussi à se mettre d'accord et à trouver un terrain fléché sur Plomeur. Je remercie le maire de Plomeur d'avoir accepté ce terrain fléché.
Cela faisait des années que le sujet était difficile à évoquer, pour une fois, on a réussi à se mettre d'accord entre-nous.
On a travaillé sur la mise en œuvre du droit de préemption que nous exerçons maintenant.
Dans les zones urbaines, ce sont les maires qui ont le pouvoir et pour les zones économiques et de captages, c'est la communauté de communes.
On a poursuivi nos acquisitions en suivant les cessions foncières.

On a une politique de la gestion foncière intercommunale avec l'amélioration de nos bâtiments et l'aide à l'installation de petites structures dans le maraîchage.
Il y aura de nombreuses réunions sur le PLUIH.
On a aidé certaines communes pour la mise en œuvre de leur PLU. »

Monsieur TANGUY « Pour favoriser l'accès à la propriété. L'action principale doit être le logement. Soit locatif, soit en accession à la propriété. Tout le monde n'aura pas les moyens de s'acheter un immeuble, une maison ou un appartement.
Avoir un logement, c'est la première étape d'une vie à 2.
Il faut de la propriété et de la location »

Madame CHOLET « On est passé du tourisme à l'urbanisme et il y aura, dans les années à venir, un véritable enjeu de contenir le tourisme afin de loger tous nos habitants.
On a vu les flux de touristes et les prix de vente des maisons augmenter.
Il faut trouver des solutions pour qu'il n'y ait pas d'exode dans les villes limitrophes. »

Monsieur LE MAIRE « La chasse aux air-bnb. Le législateur devra assumer ses responsabilités car aujourd'hui on a surprotégé les locataires donc certains propriétaires privés ne veulent plus mettre leur bien en location à l'année et le air-bnb est rassurant.
Or, je tiens à le souligner : seule l'action publique ne permettra pas de palier au manque de logements.
La demande s'est accrue avec le COVID car notre territoire est encore plus attractif. Plus de 30% des -30 ans, veulent des maisons individuelles à l'heure où on parle du ZAN et de la densification. Donc, c'est compliqué de faire entendre raison à tout le monde.
Je parle de Viviane qui le vit au CCAS : il y a des personnes en grande précarité qui refusent des propositions de logement. Donc, là, c'est compliqué : dans un parcours de vie, il faut saisir l'opportunité, après on évolue dans son logement locatif.
L'important c'est déjà de sortir d'une situation de précarité, de pouvoir s'établir, et d'avoir un toit.
On a donné pas mal de permis et on en verra les effets bientôt. »

Monsieur CANEVET « Avec le COVID, il y a eu le télétravail qui s'est mis en place. On arrive à se poser la question : Paris à 3 h de Quimper. Si ça arrive réellement, le problème c'est que le prix des maisons va encore augmenter sur la pointe Finistère.
Actuellement, il y a peu de jeunes qui peuvent acheter une maison donc après ce sera impossible. »

Monsieur LE MAIRE « Le marché va aussi se calmer car les taux d'intérêts ont augmenté. 2006/2007, c'était au plus haut : 2009, ça a baissé et puis le marché s'est régulé.
Le TGV à 3 h, ce n'est pas pour demain car c'est quelques milliards d'investissements pour y arriver avec un tronçon neuf du côté de Redon.
Le télétravail a déjà modifié les choses car les gens sont venus s'installer sur notre territoire et retourne une fois par semaine ou tous les 15 jours sur Paris.

Le télétravail était très peu pratiqué tout comme la visio-conférence. Il a fallu s'adapter.
Le premier bureau en visio, on avait du mal à tous se connecter et maintenant, on fait des visio à plus d'une centaine.
Il y a eu beaucoup de changements en peu de temps. Mais nous avons aussi des biens avec des familles qui se sont installées et qui amènent de la vie économique et dans les écoles. »

Monsieur JOUSSEAUME « Quand on voit les aides aux particuliers pour l'assainissement. Il faudrait peut-être penser une aide à la mise en conformité de l'assainissement non-collectif pour les citoyens n'ont pas les moyens de le faire. »

Monsieur CAVALOC « Finalement, on peut se rejoindre sur l'importance des sujets. En tous les cas, sur le diagnostic.
Notre territoire n'est pas le seul à être confronté à cette problématique avec le développement du télétravail, et du tourisme.
A un moment, il faut que l'on soit dans une cohérence politique. Si le mot ne vous fait pas peur.
Les constats et le marché de l'immobilier. Vous avez employé le bon mot, après je ne partage pas l'idée que le marché va s'auto-réguler.
Le problème c'est que c'est un marché : et dans un marché, il y a juste les gagnants et les perdants.
Aujourd'hui, vous avez des logement qui sont de plus en plus chers et je n'irais pas jusqu'à l'Ile Tudy, car peu d'entre nous pourraient acquérir un bien sur cette commune.
Mais ne serait-ce qu'à Pont l'Abbé, le marché augmente, quelque soit la volonté politique.
A un moment, il faudra être ambitieux avec le marché ; c'est sans doute pour cela que vous remarquez le caractère malin de mon intervention ; ceux qui sont pour la régulation du marché et ceux qui pensent qu'en laissant faire, les choses vont s'auto-réguler.
On peut craindre, qu'un certain nombre de gens ne pourront pas se loger sur le pays bigouden.
Beaucoup vont devoir partir, ce qui posera un autre problème pour notre région et notre territoire.
Il faudra des outils politiques et forcer le marché à se réguler. C'est la seule façon d'avoir des outils efficaces pour les populations locales dans un objectif d'intérêt général.
On peut être pour la régulation, être de gauche, et c'est sans doute ce que l'on a en partage.
Il y a des communes qui sortent des lotissements avec des conditions réservées pour les jeunes, je pense à Treffiagat.
On aurait pu le faire sur Pont l'Abbé mais c'est compliqué à appliquer. A l'Ile Tudy c'est en cours.
Il faut produire plus de logement pour loger 2 personnes. Le COVID a accéléré le mouvement des séparations de couples.
Pour loger le même nombre de personnes, il faut 2 logements.
On constate que notre taux de logements a baissé. Je n'ai pas de solutions miracles à part, consacrer plus d'aides pour la pierre. »

Madame MORICEAU « La solution, ce serait peut-être de créer une agence matrimoniale auprès de la CCPBS.

Je partage l'avis de d'Eric JOUSSEAUME concernant l'assainissement. Le prix du certificat pour savoir si l'installation est en conformité, déjà, coûte cher.
C'est une vrai problématique dans notre secteur où la qualité de l'eau est essentielle.
La réglementation ne va plus permettre de louer des passoires thermiques en H, donc la question est de savoir combien on a de logements en H et G.
Avoir une étude en infra-rouge thermique serait également intéressante.
Vue l'ampleur du problème, il faudrait des aides pour ces passoires thermiques.
L'augmentation du taux d'intérêt, c'est pour les plus jeunes que cela va être le plus dur. Et même si le prix baisse ou se stabilise, cela ne suffira pas à faire baisser les taux.
Je ne suis pas aussi optimiste sur cette question. »

Monsieur LE MAIRE « Il y a 2 ans, les taux d'intérêt étaient très bas. C'est juste que l'on s'est habitué à des taux très bas à 0.2 %, donc effectivement, c'est très faible mais il y a encore 4 ans, on était à 4,5% et pourtant on achetait. »

Madame MORICIEAU « La moyenne des salaires n'est pas élevée et c'est difficile de devenir propriétaire. Donc il faudrait un accès en fonction des salaires »

Monsieur LE MAIRE « Il y a une commune qui l'a fait, c'est Combrit Sainte Marine. »

Madame CHOLET « Concernant la rénovation énergétique, on a commencé un travail avec la CCPBS et Martine CHEVER, on a recensé les passoires thermiques rien qu'avec les fenêtres, toitures à changer et ensuite on a fait un plan de la Ville avec la CCPBS.
Et notre objectif c'est d'informer les propriétaires des solutions possibles. »

Monsieur LE MAIRE « Il y a des aides possibles : le réseau TINEO qui est porté par QCD, qui est au service des administrés avec un diagnostic, des propositions d'améliorations. La priorité étant l'isolation des fenêtres, puis des murs. Et si vous êtes dans un périmètre protégé, ce n'est pas simple.
Quand vous êtes en limite de propriété et que vous devez faire une isolation par l'extérieur, vous finissez par occuper le domaine public.
Ce n'est pas aussi simple, et des dossiers ont été refusés.
La crise énergétique va sans doute accélérer la rénovation car on a déjà du mal à avoir un parc conséquent donc si il faut retirer les logements en G et H de la location.
D'après ce que j'ai lu, en air-bnb, être en G ou H ne poserait pas de problème mais pour les louer à l'année, ce ne serait plus possible. Cela risque de nous enlever encore des biens.

Concernant l'Urbanisme
-3 908 actes instruits et soumis aux Maires pour décision
-1 237 permis de construire, c'est énorme pour le pays bigouden, cela fait une moyenne de 100 par communes
-20 permis de démolir
-79 permis d'aménager ; là aussi ce sont des lotissements

-1 546 déclarations préalables
-899 certificats d'urbanisme
Donc, grosse activité du service.
Il y a eu un déploiement du guichet numérique, préparation de la vérification des permis car certains faisaient des modifications en cours sans faire de permis modificatif.
On a également amélioré la dématérialisation du site.

Concernant le numérique et le très haut débit, c'est Jean-Claude Dupré, Conseiller Municipal de Combrit qui était en charge du numérique et nous l'avons soulagé de ses fonctions car il a pris en responsabilité le PCAET.
C'est Mr Buannic qui a repris le numérique.
Le déploiement pour notre territoire est prévu complet en 2026. Je dis bien, censé car nous n'avons pas été aussi vite que nous l'aurions voulu pendant le COVID.

Sur notre territoire, le déploiement de la fibre, c'est près de 40 millions € dont 24% à la charge de la CCPBS soit près de 11 millions.
Une prise coûte 1 135 € dont 308 € pour la communauté de communes.
Dans certaines communes, ce sont les opérateurs qui ont financé à 100% la fibre.
On nous avait prévu un planning qui pour le moment n'est pas respecté.
Actuellement, il y a beaucoup d'opérateurs à tirer la fibre mais je trouve qu'entre le moment où on tire la fibre et où la réception se fait, c'est très long.
Nous avons également recruté une conseillère numérique, Thiphaine LE BRUN qui aide les personnes, souvent âgées, à faire leurs formalités sur internet, elle a des permanences dans l'ensemble des communes du territoire.
En 2021, elle avait accompagné 38 personnes, c'était le début. 78% : ce sont des accompagnements individuels pour des démarches en ligne et 82% des personnes avaient plus de 60 ans.
Elle a également monté un atelier collectif en 2021.
Aujourd'hui, elle développe son activité et nous avons appris hier, que l'état va continuer à nous accompagner pour le financement de son poste dans les 3 prochaines années.
Actuellement, on se demande comment on ferait sans elle.

Concernant les mobilités, c'est Jean-Claude Dupré qui a consacré beaucoup d'heures de travail, de réunion pour avancer sur le sujet.
En 2021, on avait 146 km de voies cyclables et 2 aires de co-voiturage : une à Combrit et une à Pont l'Abbé.
Les bus qui sont financés par la région et un transport alternatif financé par la communauté de communes qui est peu connu donc peu utilisé. Il faut que l'on communique.
Concernant la voie Birinik, vous constaterez que les travaux fait en 2021 n'ont pas été vain car le conseil municipal de Pont l'Abbé a délibéré pour ce beau projet qui va enfin voir le jour après tant d'années de concertation et d'inquiétude. L'Etat et le département vont participer au financement et le reste à charge communal sera très faible sur ce projet.

L'élaboration du schéma mobilité Ouest Cornouaille a été fait avec Justine Fontaine et Jean-Claude Dupré.
En décembre dernier, nous avons adopté notre schéma vélo et nous avons essayé de mettre en place des actions comme « mai à vélo » avec Kernavélo pour faire évoluer les mentalités sur les modes de déplacements.

Monsieur LE LOC'H « Concernant ce sujet des mobilités qui représente un enjeu majeur pour les décénies, à venir à la fois pour la préservation de la planète mais aussi pour le bien vivre des habitants.
En tant que bigouden, nous nous réjouissons de la place faite au vélo et de l'itinéraire du train birinik pour partir de Pont l'Abbé afin de rejoindre Saint Guénolé et l'hôtel de la gare.
J'entends bien que nous sommes sur des éléments de 2021, je n'ai pas pu participer aux ateliers sur ce sujet mais je souhaitais vous interroger sur les transports collectifs.
Quand on parle de mobilité, même si Monsieur Dupré nous dit que beaucoup de déplacements se feront à vélo, vous n'êtes pas sans savoir que le vieillissement de la population et les mouvements de population à venir vont générer un défi important dans les années à venir.
Je doute que vu ce vieillissement, ils puissent utiliser le vélo pour se déplacer.
Donc, les déplacements inter-urbains, se feront par le transport collectif. Il existe 3 lignes de bus portées par le département mais rien n'empêche le territoire de se saisir d'une compétence déplacement dans la perspective de ces mobilités.
Il y a aussi les déplacements inter-urbains, il existe des transports alternatifs à la demande mais est-ce que qu'il y a une stratégie ouest cornouaille autre que celle à vélo ? »

Monsieur LE MAIRE « Il n'y a pas que les déplacements à vélo. Autant, en 2018, les marchands de cycles disparaissaient aussi vite que les photographes mais aujourd'hui, ils s'ouvrent autant de marchands de cycles que d'agences immobilières.
Il y a une prise de conscience qui a eu lieu et qui fait que le phénomène s'est inversé.
Avec les vélos à assistance électrique, aujourd'hui, les déplacements sont facilités.
On est un territoire où nos anciens ont toujours beaucoup fait de vélos.
Contre vents et marées , car le climat n'est pas toujours propice, c'est un mode de déplacement apprécié depuis toujours.
On a un mode de déplacement alternatif mais il est sous-utilisé car il n'est pas connu.
Il y a des communes qui ont mis en place des modes de déplacements pendant les marchés par exemple.
Aujourd'hui, on a les lignes de transport Breizgo Quimper Pont l'Abbé ou Quimper Briec c'est pas beaucoup plus loin.
Dans la stratégie d'un système qui fonctionne déjà bien de transports à Quimper, on essaie de voir comment l'élargir. Une fois que l'on considère que la liaison régulière Pont l'Abbé-Quimper peut-être renforcée, cela permettrait de diminuer les déplacements individuels.
Pour le moment, il n'y a pas de conclusions attives sur le sujet.
On essaie de travailler sur plus loin également : St Evarzec, avec sa zone d'emploi par exemple.
Le bus ne va pas aussi loin donc les personnes prennent leurs véhicules. Ce sont des évolutions

qui vont arriver. Donc on ne pourra pas mettre des transports en commun partout mais on peut améliorer.
Et il y a un sujet politique, Laurent, car tout le monde est bien conscient que les transports en commun sont toujours déficitaires. Pour comparer avec Quimperlé qui fait participer les employeurs, ils sont à plus de 500 000 € de déficit, ce qui correspond au déficit de la piscine par exemple.
Donc, ça se discute. »

Madame MORICEAU « Parfois, il faut agrandir les routes, parfois il faut les aménager »

Monsieur LE MAIRE « Quand on fait des transports en commun, il faut aussi faire des routes plus larges car il y a les arrêts de bus, il faut supprimer des places de parking. Ce n'est pas non plus sans incidence : les carrefours, il faut les modifier ainsi que les giratoires. »

Monsieur CAVALOC « Vous avez raison de dire que c'est un sujet politique, les déficits ça peut s'assumer si c'est dans l'intérêt général. C'est comme la dette, ce n'est pas un gros mot.
La politique, ça consiste à savoir ce que l'on finance et pourquoi ? Et comment on fait. Au delà de la polémique que nous avons eu en début de séance, c'est intéressant de parler politique et d'avoir des avis divergents. »

Monsieur JOUSSEAUME « Concernant le portage des repas, c'est un service sur lequel on s'est tous mis d'accord qu'il serait déficitaire car il doit répondre à une urgence et à une exigence pour nos anciens. »

Monsieur LE MAIRE « L'assainissement maintenant, qui lui aussi est déficitaire : on a 7 stations d'épuration sur notre territoire, on a un peu plus de 22 280 foyers qui sont raccordés à l'assainissement collectif ; ça représente 370 kms de réseaux. On a 8 321 foyers qui sont sur de l'assainissement non collecitf sur les communes de : Tréguenec, St Jean de Trolimon et Tréméoc. Sur Pont l'Abbé et Penmarc'h, il y a aussi des foyers sans assainissement collectifs.
On a traité 2,7 millions de m3 en 2021.
On a fait 107 contrôles périodiques avec 74% de non-conformes car la législation évolue. Parfois, ce sont des petites modifications mais parfois, pour la mise au norme on est entre 15 000 et 20 000 € selon la complexité de l'intervention.
178 contrôles dans le cadre de vente dont 38% qui ne sont pas aux normes et nous souhaiterions qu'au moment de la vente, le rabais ne servent pas à aménager une cuisine équipée mais qu'il aille bien à faire l'assainissement car on se retrouve avec des systèmes qui polluent le réseau de nappes.
On a fait différents travaux de filtration en particulier à Combrit Sainte Marine.
Le but, c'est de poursuivre les contrôles d'assainissement individuels et particulièrement du côté de Penmarc'h.

Cette année on va faire plus de 5 millions de travaux sur les réseaux et pourtant les pluies apportent toujours autant de parasites. Quand on a fait l'étanchéité d'un côté, ça revient de l'autre. Pour l'instant, on n'en voit pas le bout.
On est arrivé à 100% des contrôles qui sont réalisés par les agents de la CCPBS.

Monsieur CANEVET « Est-ce que vous ne pensez pas, comme à Loctudy où il y a des rejets de parasites escherichia coli, que cela peut jouer sur l'obtention du permis de construire dans la mesure où les stations d'épuration ne fonctionnait pas correctement. »

Monsieur LE MAIRE « Je pense que tu parles de la surcharge hydrolique du 23 et 24 décembre 2022 ? »

Monsieur CANEVET « L'été dernier, l'ARS avait informé le préfet à ce sujet »

Monsieur LE MAIRE « Le 23 décembre, j'ai fait une visio-conférence avec le Préfet pour la surcharge hydrolique à Loctudy et la station qui était à l'arrêt. C'était dans un secteur bien précis de Loctudy où il n'y a pas d'évacuation des eaux pluviales. Ils ouvrent les tampons des eaux usées pour ne pas être inondés dans leur garage.
On s'est retrouvé avec une dose d'eaux pluviales gigantesque qui fait que la capacité de la station a été dépassée et s'est mise en sécurité.
On a eu une interdiction de baignade et de ramasse de coquillages sur 4 plages de Loctudy.
Qui dit PLUIH, dit développement de certaines communes, densification et donc nécessairement un réseau d'assainissement en bon état. Il faut une ressource en eau suffisante pour pouvoir fournir de l'eau aux habitants du territoire.
On y consacre beaucoup d'argent avec structurellement une branche déficitaire. On ne peut pas transférer car c'est un budget annexe.
On arrive avec des taux d'endettements importants : on avait dit 3 millions de travaux par an et là on est à plus de 5.
J'ai fait le point ce matin avec les techniciens, on a toujours un souci à Loctudy.
Quand les communes ne font pas le nécessaire concernant les eaux pluviales, ça fini par se retrouver dans le système d'assainissement.
On a fait énormément de travaux sur le système d'eaux pluviales, les bassins, les rues du centre-ville parce qu'on savait qu'on avait un problème d'eaux pluviales. Toutes les communes doivent le faire, et ça, c'est une compétence communale ».

Monsieur TANGUY « Concernant l'assainissement, la communauté de communes s'occupe des stations d'épuration. A Treffiagat, par exemple, il y a une réflexion qui est menée pour régler les difficultés »

Monsieur LE MAIRE « Il y a un schéma global qui est à l'étude mais par exemple, à Skyvan, on est en zone de submertion marine. Quand on voit comment la mer tape, on essaie d'anticiper pour avoir une autre station d'épuration pour pouvoir fermer celle de Tréfiagat avant qu'une vague ne vienne la noyer. »

Monsieur CANEVET « Mais est-ce qu'il faut une station d'épuration sur Treffiagat ? »

Monsieur LE MAIRE « ça dépend du nombre d'habitants que la station peut absorber »

Monsieur CANEVET « Je conçois que ce soit très compliqué de l'agrandir mais il y a peu être moyen de raccorder Plobannalec sur Pont l'Abbé par exemple. »

Monsieur LE MAIRE « C'est le schéma qui est en cours. Et qui n'a jamais été fait sur le territoire. »

Monsieur CANEVET « Il a été fait dans les années 1995 par la communauté dont la commune de Plonéour qui avait raccordé Plonéour Lanvern. Et à l'époque, il y avait le projet de réunir Combrit, Loctudy, Pont l'Abbé et Plobannalec qui n'avaient pas de station d'épuration.
Ce sont les élus, qui à l'époque n'ont pas voulu. »

Monsieur LE MAIRE « On est sur une compétence communautaire, on va pouvoir sans doute faire aboutir le schéma mais cela se chiffre en millions d'euros. »

Monsieur TANGUY « Il y a un choix à faire entre faire plus de stations d'épuration ou plus de pompes de relevage »

Madame MORICEAU « 360 kms de réseaux : 45% de taux parasites. Tu as parlé de la rénovation et tu as parlé d'un taux de 0.6 donc cela veut dire qu'il faut 166 ans pour un renouvellement de réseaux. »

Monsieur LE MAIRE « ça peut-être 1.3 car parfois on change le tuyau en partie et parfois on chemise »

Madame MORICEAU « Donc, on revient sur les réseaux tous les 80 ans. Je suppose que le bilan 2022 va être encore plus catastrophique alors que le traitement des eaux pour nous, est vitale. Le maire de l'Ile Tudy, tout comme toi, vous savez que les eaux de la rivière sont les plus riches en production conchylicoles.
La pêche dépend aussi de la qualité de ces eaux littorales ainsi que l'activité de la base nautique.
Cette question de l'assainissement est primordiale, et nous sommes dans une situation où il va falloir investir plus et s'endetter.
Il faut pouvoir connecter les stations entre elles afin de pouvoir arriver à en fermer d'autres. »

Monsieur LE MAIRE « La plus urgente, c'est Treffiagat »

Madame MORICEAU « Les eaux pluviales sont à mettre en lien avec les choix en matière d'urbanisme. On a des surfaces que l'on goudronne fortement, il y a une réflexion à faire sur quel choix de revêtement sur les parkings pour l'évacuation de ces eaux. »

Monsieur LE MAIRE « D'ici 2027, on prévoit 15 millions € de PPI sur l'assainissement sans parler des stations d'épuration.
TREFFIAGAT sera sans doute basculée sur LE GUILVINEC. La problématique, c'est Plomeur et St Jean. Et voir comment on peut basculer Plobannalec sur Pont l'Abbé.
Sur les lotissements nouveaux, je ne pense pas que nous allons revenir sur les chemins de terre mais les lotisseurs, contrairement à il y a 20 ans, prévoient des bassins, des réservoirs des revêtements adaptés.
Par contre, c'est vrai que sur les anciennes opérations, parfois, il n'y a pas d'avaloirs de prévus et dans le cas de fortes pluies, ça fini par s'infiltrer.
Il faut également faire un travail chez les particuliers avec le raccordement des goutières. C'est un puit sans fond »

Monsieur JOUSSEAUME « Pour compléter, c'est très compliqué de gérer les eaux pluviales car cela demande un investissement. Effectivement, il faut avoir une action globale sur l'assainissement et les eaux pluviales. Il faut être plus efficace avec les communes sur ces sujets là. »

Monsieur LE MAIRE « Cela ne vous aura pas échappé que lorsque nous avons refait Hoche ou Gambetta, nous avons en parallèle, refait l'assainissement et investit sur les eaux pluviales. Tout le monde devrait faire ainsi.
L'eau potable, gérée par Jean-Louis BUANNIC, conseiller municipal sur Penmarc'h avec 2 335 776 m3 d'eau consommée en 2021 soit 70m3 par abonnés pour 30 404 abonnés et 2.57 euros le m3.
100 % des contrôles sanitaires étaient conformes.
La réserve du Touldour est une réserve importante.1.4 million d'eau retenue. On a investit 1 million €.
On a 800 km de réseaux soit 2 fois plus de linéaire d'eau potable que d'assainissement.
On a un rendement élevé de 90% contre 80% ailleurs en France.
Preuve que notre réseau a très peu de fuite.
On a également des aides pour les ménages en difficultés pour payer leurs factures d'eau : 31 dossiers pour une somme de 3 621 €.
On a également aidé les ménages à investir dans 40 récupérateurs d'eaux de pluie.
On a également obtenu les permis pour la mise en place des réservoirs à Pénénez. Il y avait une enquête publique pour le moulin neuf et les travaux avancent avec la pause de conduite.
Les bâches ont été posées.
Il y a la création d'une passe à poissons entre Bringall et le barrage. Je remercie les riverains pour leur patience car ce n'était pas un petit chantier. »

Madame MORICAU « Le prix de l'abonnement pour les personnes seules reste élevé. Il faudrait revoir la tarification et mettre les premiers m3 dans l'abonnement. C'est injuste et inéquitable car moins on consomme et plus le tarif abonnement est élevé.
Vous pouvez envisager de revoir cela.
La SAUR est une entreprise qui investit fortement sur des fonds de pension canadien. Quand on regarde, c'est une entreprise assez rentable avec des sommes toujours croissantes sur le fonctionnement (+ de 474 000 € en 2021).
Il faudrait peut-être revoir le contrat négocié et que les bigoudens financent un peu moins les fonds de pension canadien. »

Monsieur LE MAIRE « Effectivement, certains territoires se posent la question de mettre très peu cher les premiers m3 pour pénaliser les gros consommateurs et être plus vertueux au vu de la rareté de l'eau »

Madame MORICEAU « Monsieur JOUSSEAUME est là, il est aussi le président de OUESCO. Dans le rapport, il y a aussi la qualité de la ressource en eau et nous avons des inquiétudes sur les pesticides et le taux dans l'eau.
Le ruisseau de la Torche était au dessus des limites fixées.
Nous avons une ressource en eau limitée et au vu du nombre d'habitants qui viendra s'installer, et au vue des permis accordés sur Pont l'Abbé, comment nous allons faire pour gérer la ressource.
On est en train de faire un plan pour l'habitat du pays bigouden sud sans avoir vraiment travaillé sur les économies d'eau. »

Monsieur LE MAIRE « Concernant les économies d'eau, le fait d'utiliser le barrage directement, va nous faire économiser. Aujourd'hui, on lâche 1 000 m3 pour en pomper 700.
Donc, il y a 300 m3 qui retournent en milieu naturel.

Madame MORICEAU « On va être obligé de garder une quantité d'eau supérieure dans le Touldour à celle que l'on avait auparavant et cela n'a pas été évalué dans le rapport »

Monsieur LE MAIRE « Je ne peux pas te laisser dire cela. Si il y a bien quelqu'un qui suit cette affaire, c'est bien moi. Toutes ces questions ont été traitées. On va gagner 47 jours d'autonomie supplémentaire sur le territoire
Nous investissons pour préserver notre ressource et être autonome en cas de sécheresse sur notre territoire.
Les ménages consomment moins qu'auparavant par foyer car on a des machines à laver en classe A, il y a des économiseurs d'eau dans les robinets, les douches. »

Monsieur JOUSSEAUME « Concernant OUESCO, je vous propose lors du prochain Conseil Communautaire de vous parler de ce sujet. De nombreuses actions ont été menées par OUESCO sur la pollution de l'eau afin de permettre de passer certains secteurs en catégorie A.

La Torche, c'est très particulier car il faut se poser la question sur ce site, à savoir si certaines cultures doivent être maintenues car elles sont très consommatrices en eau et que c'est un milieu sableux. »

Monsieur TANGUY « Je voulais revenir sur la question de l'abonnement. Sur la facture d'eau, il y a le m3 et l'abonnement.
J'ai défendu que le montant de l'abonnement reste élevé, car ceux qui seront gagnants si on baisse cet abonnement, ce seront les résidences secondaires.
Alors, je comprends que pour certaines personnes modestes, cela peut-être problématique.
Je ne voudrais pas que ce soit les bigoudens qui vivent ici à l'année qui paient pour les résidences de tourisme. »

Madame MORICEAU « Il y a d'autres moyens d'agir sur les résidences secondaires pour qu'ils participent aux infra-structures. Je pense vraiment que le problème des bigoudens seuls, retraités et modestes, c'est que le prix de l'eau est vraiment devenu trop important.

Monsieur TANGUY « Effectivement, on peut se poser la question de la consommation d'eau des personnes modestes. Que ce soit l'eau ou le traitement des déchets, leurs coûts sont supportés par l'ensemble de la population.
On peut aussi parler de la taxation au poids des ordures ménagères alors que certaines maisons sont vides.
Pour les gros consommateurs d'eau, ceux qui ont des piscines, on peut se poser la question de leur taxation également. »

Madame CHOLET « C'est vrai qu'il est écologiquement intéressant que des personnes qui consomment moins, paient moins chers. C'est une vrai question car nous savons tous qu'il va falloir baisser notre consommation d'eau, d'énergie.
C'est vrai qu'une personne seule paie presque plus chère qu'une famille. »

Madame MORICEAU « C'est plusieurs abonnements qui se superposent »

Monsieur LE MAIRE « C'est 2 abonnements : eau et assainissement.
Nous allons passer à la compétence déchets, gérée par Monsieur Jean-Michel Gaigné, conseiller municipal à Loctudy.
10 100 tonnes d'ordures ménagères, 29 270 tonnes d'ordures en déchetteries et 2 650 tonnes de verre.
Nous avons 3 déchèteries et 1 recyclerie.
Le coût est de 130 € par habitants, 229 composteurs vendus en 2021.
On a un taux de valorisation en compost de 78%.
Il y a 29 agents en déchèterie pour la collecte, 13 véhicules.
Le budget est :
-7 700 000 € de dépenses
-5 700 000 € de recettes fiscales

-1 400 000 € de recettes supplémentaires (soutien et vente)
La collecte a lieu tous les 15 jours hors période estivale pour faire diminuer les coûts.
En 2022, l'objectif est de poursuivre les actions de prévention.
On a inauguré une déchetterie pour les professionnels.
On mène des actions pour que les personnes puissent réduire le recours à la décheterie.
Ce budget sera voté en budget annexe pour plus de visibilité »

Madame MORICEAU « Je ne crois pas que nous soyons à 130 € par an et par habitant si on intègre l'ensemble. On est à un niveau plus important.
Je tenais à remercier chaleureusement, tous les personnels qui ont travaillé pendant la période du Covid parce qu'ils ont continué à assumer leur travail en déchetterie, ils font un travail remarquable.
Il serait intéressant de voir les volumes qui passent à la ressourcerie vu le nombre de bénévoles qui y travaillent.
D'après les chiffres, on a produit par habitant 300 kg de plus de déchet en 2021 ; ça interpelle fortement. Et quand on parle d'actions de prévention pour la réduction des déchets, sur un rapport de 50 pages, on a 1 seule page. On parle du nettoyage des plages mais pas de perspectives fortes pour l'avenir.
Il serait bon d'associer les habitants aux actions de réduction des déchets.
Il serait peut-être bien de créer une commission extra-communale sur ce sujet avec des habitants car on a un véritable défi à relever.
Je pense que les élus seuls, ne réussiront pas à faire le job.
Dans les comptes que j'ai fait, il y a un différentiel de 700 000 €, il faudra nous expliquer cette différence.
La question des déchets verts interpelle car il y a beaucoup de lotissements. Beaucoup mettent des haies à pousse rapide et cela a des conséquences sur le nombre de déchets générés. Il serait intéressant, dans le règlement d'urbanisme, de tenir compte de ce point sinon on va avoir une quantité de déchets verts importants. »

Monsieur LE MAIRE « Concernant le tonnage, tu compares par rapport à combien d'habitants »

Madame MORICEAU « Je compare par rapport à ce qu'il y a dans le rapport. J'ai lu le rapport ! »

Monsieur LE MAIRE « Ce qui est faussé, c'est qu'il y a 3 fois plus d'habitants dans l'année. A Valcor, on est plutôt à 500 kg par habitants »

Madame MORICEAU « Je n'ai pris que les chiffres du rapport. Même avec 500 kg par personnes, on est au-dessus de la moyenne nationale. On est dans une zone, pas trop urbanisée, avec des possibilités de compostage.
Sur l' OMR, il y a lieu de s'interroger concernant les 50% de refus. Il y a aussi un travail à faire sur la réduction des refus. »

Monsieur LE MAIRE « On va regarder cela de plus près.
Sur les espaces naturels, c'est également Jean-Claude Dupré qui est en charge de cette compétence.
1 200 hectares appartiennent au Conservatoire du Littoral. C'est le Conseil Départemental qui a la délégation de la gestion. Steven HELIAS a fait 38 jours de présentation auprès de classes, 67 balades nature suivies par près de 1 000 personnes en 2021, 200 km de chemin à entretenir.
Le gravelot et le grivier d'europe sont en progression.
Nous l'avons dit tout à l'heure, la réponse à l'AMI pour la réponse à la réserve nationale en partenariat avec le Haut Pays Bigouden.
A Rosquerno, un aménagement qui a été fait pour le franchissement de la zone humide et un dimanche matin, on y a laissé nos chaussures avec Laurent. Aujourd'hui, c'est bien plus praticable.
L'arrivée d'un nouveau garde du littoral suite à un départ à la retraite.
Le Haut Pays Bigouden a aussi embauché un garde littoral.
En 2022 :
- la rénovation de l'espace art et nature à Tréguennec que nous avons fait et inauguré et dont nous sommes très fiers
- la maison blanche à Pont l'Abbé qui a été intégralement nettoyée de la végétation massive, qui permet de profiter de la bâtisse et qu'elle ne se dégrade pas
- un plan d'étude à Treffiagat qui est en cours
- une amélioration du sentier littoral au Pouldon. Christian Loussouarm, lors de ses vœux a salué le travail remarquable qui a été fait par les agents de la CCPBS et nous attendons le printemps pour faire l'inauguration avec le Préfet du Finistère
- l'offre de balades pédestres familiales.
Voilà toutes les actions déployées ou en cours sur notre terriroire. »

Madame MORICEAU « On a une zone natura 2000 et cela fait plusieurs années qu'il n'y a eu aucunes rencontres. Je voulais savoir si cela était envisagé »

Monsieur LE MAIRE « Je ne savais pas qu'il y avait nécessité de réunion régulière ? »

Madame MORICEAU « Je crois que les dotations sont conditionnées à ces réunions régulières. »

Monsieur LE MAIRE « Je ne savais pas. Passons aux risques littoraux »

Monsieur JOUSSEAUME « Nous réfléchissons sur un dispositif qui permette à la population d'amener ses déchets et qui permettrait de produire un broyat afin de limiter la consommation en eau.
Pour les risques littoraux, on est 11 communes sur 12 concernées avec certaines d'entre elles qui on un PPRL.

4 600 bâtiments en zone innondable, 3 745 habitants permanents.
Dans le cadre de la prévention des innondations : 40 actions sont prévues pour 15 km d'ouvrages entretenus. 450 diagnostics de vulnérabilité ont été effecutés.
100 habitations sans étage et sans ouverture de toits ont été recensées ce qui a permis de donner des préconisations pour la mise à l'abri. Les subventions pour la mise en conformité peuvent aller jusqu'à 80%.
Malgré cela, certains ne font pas les travaux.
Il y a eu des travaux effectués pour la submersion marine : des travaux d'enrochement, pour les cordons dunaires.
Sur les enrochements à Treffiagat, il faudra revenir dessus car cela à bougé avec les tempêtes.
Le PAPI est prévu pour 6 ans. Pour les risques littoraux, il est important d'avoir des actions de communications fortes. »

Monsieur CANEVET « Sur Treffiagat, la dune a plus que souffert. Est-ce que vous avez envisagé de reloger les personnes qui sont juste derrière ? »

Monsieur JOUSSEAUME « La réflexion de la relocalisation est clairement discutée. La problématique, c'est le financement de cette action et pour le moment c'est flou, il faut que nous ayons des éclaircissements rapides.
On va se donner le temps avec les enrochements, ce qui nous donnera le temps de relocaliser. »

Monsieur CANEVET « Est-ce que vous avez prévu d'associer les assureurs au financement. Car si il y a de gros dommages lors de tempêtes, ils auront à payer »

Monsieur LE MAIRE « La reconstruction est impossible à cet endroit vu la zone de submersion donc l'assureur ne donnera rien car on ne peut pas reconstruire. On est assuré contre l'incendie, la dégradation mais si la cause, c'est la mer, il n'y aura pas d'indemnisation »

Monsieur JOUSSEAUME « Dans les zones rouges, on ne pourra pas reconstruire, et l'on voit dans cette zone, des transactions se faire à hauteur de 470 000 €. C'est surréaliste. »

Madame MORICEAU « Le PPRL date de 2016 et il est basé sur des chiffres de 2012 donc 10 ans pendant lesquels on a une autre vision de ce qui pourrait arriver en terme de remontées de eaux.
Malheureusement, on continue à construire sur certaines communes, pas sur la tienne ; quoi que ? »

Monsieur JOUSSEAUME « Tu me diras où ? car on est en zone rouge »

Madame MORICEAU « Pas en zone rouge mais juste à côté »

Monsieur JOUSSEAUME « On ne peut pas construire en zone PPRL. »

Madame MORICEAU « On a continué à construire dans des zones qui sont problématiques, sur la plage, près de la dune.
Cette question de la révision du PPRL pour mieux tenir compte de la réalité climatique, ne serait-elle pas nécessaire ?
Sur le repli stratégique, plus on attend, plus le prix augmente et les paiements des maisons se feront aussi sur le prix du marché. »

Monsieur JOUSSEAUME « C'est bien pour cela que nous avons besoin d'un éclaircissement avec les services de l'état car au niveau de l'évaluation des biens, on est dans le flou. Ce sujet est clairement abordé.
Par rapport à l'évolution de la conscience du risque, pour savoir quels travaux faire dans le cadre du PAPI, les montants sont réévalués.
On tient compte des nouvelles informations que nous avons obtenus.
Le dimensionnement choisi se fait en fonction des nouvelles études et les cabinets en tiennent compte. »

Monsieur TANGUY « Concernant l'enrochement de Treffiagat : je me pose une question sur le prix que cela coûte au vu des prix des maisons qui sont derrières sachant que nous n'allons pas pouvoir, année après année faire des travaux.
Il faudra aller assez vite sur la relocalisation des habitants, la démolition des maisons dangereuses et près de 200 000 € »

Monsieur JOUSSEAUME « 180 000 € »

Monsieur TANGUY « C'est le prix d'une maison, certes, pas à cet endroit là mais pour moi, cette maison, à cet endroit, elle ne vaut plus rien car compte tenu du risque… »

Monsieur JOUSSEAUME « C'est pour cela que la relocalisation est clairement évoquée, et ce n'est pas un sujet tabou. Entre le moment où les personnes seront déplacées et aujourd'hui, il faut bien les protéger.
Une réunion sur site aura lieu début février avec les services de l'état pour une mise en sécurité.
Avant de relocaliser, il faut régler un certain nombre de points. »

Monsieur LE MAIRE « En trois ans, il y a eu un changement de position de l'Etat. En 2020, ça n'était pas d'actualité, et là, ça l'est.
L'Etat ne répond pas à toutes nos questions.
Démocratiser le sport pour tous, c'est une volonté communautaire et c'est Nathalie TANNEAU qui a cette délégation
Aquasud : 120 000 entrées, 120 classes reçues.
L'équipement en commun est le stade bigouden avec 93 licenciés de rugby et 216 licenciés du club athlétique.

A la piscine, nous avons fait des aménagements pour pouvoir respecter les restrictions sanitaires pendant le COVID. Nous avons mis en place un partenariat avec l'Hôtel Dieu qui utilise la piscine pour le service diabète.
Nous avons pris un maître d'ouvrage pour pouvoir agrandir la piscine et pouvoir faire des économies sur le plan énergétique de cette structure qui a déjà 15 ans.
L'animation terre de jeux pour les jeux olympiques de 2024. On a déjà eu des contacts pour savoir comment notre territoire pourrait les accueillir.
On a fait des aménagements de travaux au stade.
On a essayé de mettre en œuvre une politique communautaire liée au sport : le sport bien-être pour bien vivre et bien vieillir sur le territoire.
Petite enfance-jeunesse : 46 places dans nos crèches, 93 enfants accueillis, 121 assistantes maternelles.
C'est une profession qui est à un tournant, c'est de plus en plus dur et elles ne souhaitent plus travailler seules à domicile donc il y a des RAM qui s'installent sur le territoire.
94 ateliers RAM sur 9 communes.
En 2021, 245 naissances, 649 familles reçues par le relais des assistantes maternelles. 787 personnes ont fréquenté la semaine de la petite enfance.
En 2021, 6 maisons d'assistantes maternelles, 5 accueils de loisirs sans hébergement pour les 3 à 12 ans, 4 espaces jeunes (Pont l'Abbé, Penmarc'h, Plomeur et Plobannalec). De plus en plus, les 4 espaces se rencontrent et font des actions ensemble.
On a le Service Info Jeunesse à Pont l'Abbé pour 1 903 jeunes accueillis.
Nous avons fait une extension de la maison de l'enfance.
Nous avons fait des ateliers sur la parentalité, déploiement des consultations jeunes consommateurs, déploiement de distributeurs de protections périodiques qui ont eu un grand succès car c'est un vrai sujet pour les jeunes filles.
Prolongement de la convention territoriale car avant chaque commune conventionnait avec la CAF et maintenant, cela se fait avec la communauté de communes.
Il y a eu le 1er forum de l'engagement.
En 2022 : il y a eu l'étude pour le déploiement de 2 micros-crèches de 10 places dont Combrit où le projet est bien abouti. L'autre commune est le Guilvinec, il faut encore choisir l'opérateur.
Mise en place du café globe-trotteur et des actions de prévention sur la nutrition pour éviter l'apparition chez les jeunes d'un éventuel surpoids.

Les personnes âgées : je vous l'ai dit en préambule : 41 % des habitants ont plus de 60 ans.
Nous avons 3 agents au CLIC pour 969 nouvelles demandes en 2021.
Le CLIC a été rapatrié au siège communautaire pour faciliter l'accessibilité à tous et cela permet d'avoir un environnement de travail et de partage avec les collègues plus important.
On recruté également un responsable adjoint au pôle solidarité en charge du portage du CLIC.
Le projet de service du CLIC a permis la consolidation de l'équipe et le développement de projets inter-générationnels comme l'initiation au surf pour des séniors qui a rencontré un grand succès.
Pour finir, le portage des repas pour faciliter la vie quotidienne des séniors.

C'est un service sur lequel on s'est tous mis d'accord même si il est déficitaire car la finalité, c'est de faire en sorte que nos aînés restent vivre le plus longtemps possible chez eux et mangent bien car la qualité des repas participe au bien veillir.
En 2021 : 89 122 repas ont été livrés, pour 6 tournées, 7 véhicules, 10 agents pour 98 % de taux de satisfaction.
Dans les actions réalisées, il y a la construction d'une nouvelle cuisine centrale.
Nous avons repris les livraisons des repas à St Jean Trolimon qui étaient effectuées par les CCAS de Plonéour.
La livraison vers Pors Moro et l'Hôtel Dieu.
Voilà, j'ai passé toutes les compétences communautaires en 3 heures et demi.
J'espère que vous avez tous appris beaucoup ce soir. C'est la première fois que nous faisions sous cette forme.
L'année prochaine ce sera avec les élus de toutes les communes. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-PREND ACTE du rapport d'activité 2021 de la CCPBS

Les questions inscrites à l'ordre du jour ayant toutes été examinées, la séance du Conseil Municipal est close à 23 h 20.

Le secrétaire,
Thibaut SCHOCK

LE MAIRE,

VILLE DE PONT-L'ABBÉ Finistère

Stéphane LE DOARÉ